

Jean-Marie DE KETELE

Partager dans (et autour de) l'école !

Conrad van de WERVE

Pédagogue de renom en Belgique mais aussi à l'étranger, **Jean-Marie DE KETELE**, Professeur émérite de l'UCLouvain et de la Chaire UNESCO en Sciences de l'éducation, partage à *entrées libres* ses craintes, mais aussi son enthousiasme face aux nombreux défis auxquels doit faire face le monde scolaire. Il évoque aussi sa vision de l'excellence, au moment où le Pacte prend progressivement forme.

Quel est votre tout premier souvenir d'école ?

Jean-Marie DE KETELE : Je n'ai pas beaucoup de très bons souvenirs de l'école primaire. Plutôt des souvenirs de révolte ! Je me souviens d'un instituteur primaire particulièrement sévère, s'occupant beaucoup plus des fils de familles aisées que de familles de prolétaires dont j'étais, qui frappait régulièrement avec une règle bien dure. Je me souviens avoir pris l'encrier sur mon banc et l'avoir jeté sur son beau tablier blanc ! Je n'ai jamais plus été frappé par la suite, et je suis sans doute devenu un « leader » à ce moment-là au sein de l'école.

Le bon souvenir de l'école a commencé lorsque j'ai fait mes études à Don Bosco, à Tournai. Là, j'avais des enseignants qui se préoccupaient beaucoup des élèves et qui jouaient dans la cour de récréation. Je me souviens notamment d'un enseignant qui croyait tellement en moi que ça a fait redoubler mes efforts pour mieux étudier. Je n'étais pas passionné par les études à ce moment-là, et c'est lui qui m'a donné par après le goût des études.

Au final, vous avez consacré toute votre carrière à l'éducation ! Quel regard portez-vous sur certaines évolutions, comme la valorisation des neurosciences ?

JMDK : Il faut certainement s'y intéresser, parce qu'elles sont en train de rassembler un ensemble de connaissances tout à fait fondamentales, mais qui restent générales. Prenons l'exemple le plus frappant : le rapport très étroit entre cognition et émotion. On le devinait ou on le savait déjà indirectement,

mais cela a été démontré scientifiquement. Par contre, une fois que l'on sait ça, comment doit-on appliquer cette relation bien établie au sein de la classe, au sein de l'apprentissage ? Ça, c'est une autre paire de manches...

J'ai été responsable scientifique d'un grand colloque à Paris sur les conditions de réussite des réformes. Il est apparu que la plupart des experts présents estimaient aujourd'hui nécessaire de mener des recherches sur comment améliorer les pratiques dans les classes, en se servant de ces connaissances.

Vous vous êtes aussi intéressé au concept d'excellence dans l'enseignement, particulièrement dans le supérieur. Qu'en reprenez-vous ?

JMDK : J'ai eu la chance de participer, avec Philippe PARMENTIER et Marcel LEBRUN, à un jury international composé d'experts venant du monde entier. Ce jury avait pour but d'évaluer les réponses à des appels d'offres pour pouvoir introduire davantage d'innovations dans les institutions françaises d'enseignement supérieur, les universités, les grandes écoles, etc. On a demandé à nos collègues du jury, de retour au pays, de caractériser, sur la base d'éléments d'une grille qu'on avait composée, quel était le type d'excellence dans l'enseignement supérieur, dans les universités de leur propre pays. À partir de là, nous avons dégagé trois types d'excellence :

- *une excellence élitiste*, qui est celle de ce qu'on appelle très souvent les grandes universités internationales, placées en haut des classements (Harvard, Oxford, Cambridge...).

On sélectionne les meilleurs étudiants, qui appartiennent aux meilleures familles, et on se fait financer par d'anciens élèves ;

- *une excellence sociale*, parvenir à faire effectivement venir dans l'enseignement supérieur des personnes qui ne pourraient normalement pas aller à l'université, et parvenir à développer un certain nombre de compétences grâce à un enseignement de qualité ;

- *une excellence sociétale*, c'est-à-dire des universités qui se penchent sur les problèmes sociétaux et qui anticipent les dysfonctionnements qui vont se produire.

Ces trois types d'excellence me semblent aussi être tout à fait transférables à nos établissements scolaires...

Le Pacte d'excellence rejoint-il ces idéaux, selon vous ?

JMDK : À part une conférence introductive que Joëlle MILQUET m'avait demandé de faire, je n'ai pas été impliqué dans les travaux du Pacte. J'aurais tendance à dire, vu de l'extérieur, que sans doute la qualité principale, c'est d'avoir établi un partenariat avec les différents partenaires concernés et d'avoir pris le temps. Dès qu'on entre dans l'opérationnel, par exemple en termes de remédiation, je suis parfois plus sceptique, même si les idées sont bonnes.

Pourquoi ?

JMDK : J'ai été amené à être le pilote scientifique d'une conférence de consensus organisée par le CNESCO¹ à Paris, sur la différenciation. L'état des recherches montre très bien que la plupart des dispositifs de remédiation faits en dehors de l'école, et

.....

Une des caractéristiques de certains de nos pays occidentaux, c'est de multiplier les démarches administratives, la récolte de données... Mais pour en faire quoi ?

.....

même à l'intérieur de l'école mais en dehors de la classe, n'avaient guère de résultats significatifs. Par contre, ceux qui avaient des résultats significatifs, c'étaient des initiatives qui se faisaient au sein de la classe.

Parmi celles-ci, le fait de donner la classe à deux enseignants. Le Québec a tenté cela, a fait des recherches et montre que quand deux enseignants sont dans une classe, la différenciation fonctionne. Je regrette que Jean-Michel BLANQUER² ait divisé les classes en deux, avec un enseignant dans une classe, un autre dans l'autre classe. Je pense que le système de ne pas scinder les classes en deux, mais de mettre plutôt deux enseignants dans la même classe, aurait été sans doute beaucoup plus pertinent et efficace. Non seulement en termes de « remédiation/progression », mais sans doute en termes aussi de développement professionnel des enseignants.

Pour en revenir au Pacte, la mise en place de toute nouvelle réforme ne nécessite-t-elle pas de bien tenir compte de l'environnement de travail et des besoins du terrain ?

JMDK : Je sais très bien, par les études scientifiques que j'ai lues, que ce qui fait la force d'un établissement et sa progression, c'est le fait que le chef d'établissement, non seulement crée du « leadership distribué », mais surtout un leadership distribué sur la prise en considération des résultats des élèves. Mais pour le faire, cela veut dire qu'il faut passer du temps à aller dans les classes, réunir ses enseignants, analyser les copies d'élèves, etc.

Or, je sais, par tout ce que j'entends et lis, en Belgique principalement, que les chefs d'établissements primaires ont des charges administratives qui sont de plus en plus lourdes. Une des caractéristiques de certains de nos pays occidentaux, c'est de multiplier les démarches administratives, la récolte de données, etc... Mais pour en faire quoi ?



Jean-Marie DE KETELE en octobre dernier, lors de la séance de rentrée académique de la Fédération de l'Enseignement de promotion sociale catholique (lire aussi p. 11)

Si en plus, on savait à quoi ça sert, s'il y avait des retombées, des feedbacks, on pourrait encore dire oui ! Je pense que les chefs d'établissements scolaires, sauf par un investissement impossible, ne peuvent plus jouer ce rôle de leadership pédagogique au sein de l'école, face aux multiples tâches qu'ils ont.

Vous êtes inquiet ?

JMDK : Oui, il va falloir résoudre ce problème, alors que l'on sait, par ailleurs, que la Belgique francophone est un des pays qui consacre la plus grande partie de son budget à l'enseignement. Cet aspect, et d'autres aussi, me confortent dans l'idée qu'il faut repenser complètement la forme scolaire. Le Pacte d'excellence a surtout partagé des analyses, mais ne va pas encore suffisamment loin sur la manière de penser l'école dans une société en pleine mutation. Avant, il y avait 20-30 ans entre deux générations, maintenant c'est 2-3 ans !

Quelle serait votre utopie pour l'enseignement ?

JMDK : Je dirais sans doute, identifier les gens qui ont quelque chose à partager, dans l'école et autour de l'école. Et je pense qu'il y en a beaucoup plus qu'on ne l'imagine, et qu'il serait sans doute possible de ranimer certaines flammes qui se sont progressivement éteintes par déception. C'est identifier les personnes qui ont des compétences distinctives, leur permettre de les développer, et surtout de les mettre au service des autres. Je pense que la forme scolaire bougerait énormément, en espérant que la bureaucratie administrative permette justement de bousculer les règles qui amènent à faire d'un établissement des cubes, à faire d'un horaire du saucissonnage, à faire des contenus de cours aussi des saucissons de contenus... C'est mon utopie ! ■

1. Conseil national d'évaluation du système scolaire (France)

2. Ministre français de l'Éducation nationale